

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 22 mars 2018

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 mars 2018 convoquée le 8 mars 2018

Présents Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Dominique JALLIER, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents : Nadine LLORENS

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Dominique JALLIER

Approbation du compte rendu de la réunion du 15 janvier 2018

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Compte rendu des réunions par les délégués

- SMDEA : Jean Serrano fait un rapide point sur une récente réunion
- Département sur le plan fibre optique : le département confirme le calendrier précédent avec un branchement possible pour tous en été 2019
- Réunion des maires sur le SIVOM
 - Les maires se positionnent sur l'application stricte de la loi sur la carte scolaire et le paiement obligatoire de la scolarité pour les personnes habitant hors RPI en dehors des cas prévus par la loi (déménagements, fratries...). Le cas particulier posé par une maman rentre dans cette règle générale qui sera confirmée par une délibération du conseil syndical.
 - Les comptes 2017 devraient être proches de l'équilibre, mais des impayés cantine, supérieurs à 10 000 € en cumulé (hors Dun qui a une gestion séparée pour la cantine), devront trouver une solution.
 - L'ensemble des maires s'engagent à défendre le RPI et à soutenir le SIVOM après la fermeture de l'école de Lieurac.
 - Une solution (garderie ou ALAE) sera mise en place sur Lieurac
 - Une solution est proposée et acceptée par tous pour l'excédent de trésorerie actuel du SIVOM à travers une réduction d'appel à cotisation à hauteur de 10 000 € globalement par an pendant 3 ans, à valoir sur le 3^{ème} trimestre, dans la mesure où les résultats de septembre confirment le retour à l'équilibre des résultats du SIVOM. Ceci représente un peu plus de la moitié de l'excédent.

Délibérations financières :

1. Présentation et vote du compte de gestion 2017 (perception)

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité (10 voix).

2. Présentation et vote du compte administratif 2017 (commune) - Hors la présence du maire,

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des votants (9 voix)

En synthèse, les résultats convergents (gestion et administratif) peuvent s'analyser de la manière suivante :

2017 Résultat

Fonctionnement		
Dépenses		93 344,62 €
Recettes		125 697,26 €
Excédent		32 352,64 €
Excédent reporté		65 343,69 €
Excédent global de fonctionnement		97 696,33 €
Investissement		
Dépenses		38 233,59 €
Recettes		24 283,57 €
Excédent		-13 950,02 €
Déficit reporté		12 808,56 €
Résultat investissement		-26 758,58 €
Résultat global de l'année		70 937,75 €

3. Délibération d'affectation des résultats

L'excédent global de fonctionnement, 97 696.33 €, doit être affecté.

Le maire propose l'affectation suivante :

Excédent global de fonctionnement	Année 2017	97 696.33 €
Compte 1068	Recettes investissement	26 759.00 €
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	70 937.33 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

4. Vote des taux des taxes directes

Globalement, les taux sont normaux à l'exception de la taxe d'habitation un peu faible par rapport aux communes environnantes.

Le maire propose les taux suivants :

Taux taxes	2017 rappel	2018 proposition
TH	13.95	14.09 (+ 1%)
TF bâti	21.28	21.28 (inchangé)
TF non bâti	91.95	91.95 (inchangé)

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

5. Présentation et vote du budget 2018

Le maire propose d'adopter le budget dont les grandes lignes sont les suivantes :

Fonctionnement	Budget 2018
Dépenses	127 338,00 €
Recettes	108 952,00 €
Excédent	- 18 386,00 €
Exceptionnel (terrain et divers)	34 010,00 €
Excédent reporté	70 937,00 €
Charges hors fonctionnement courant	
Virement à la section investissement	59 174,00 €
Excédent global de fonctionnement	27 387,00 €
Investissement	
Dépenses	89 117,00 €
Recettes	29 943,00 €
Excédent	- 59 174,00 €
Déficit reporté de N-1	26 759,00 €
Excédent N-1 reporté (voir affectation résultats)	26 759,00 €
Virement de la section fonctionnement	59 174,00 €
Résultat investissement	0,00 €
Résultat global de l'année	27 387,00 €

Ce budget intègre de nombreux investissements repris ci-dessous :

	Total TTC	Coût (TTC) commune	Budget (hors arrondis)
Voirie coût commune	12 264,61 €	4 602,21 €	6 500,00 €
Voirie réparations coût commune	4 800,00 €	1 800,00 €	Repris ci-dessus
Signalétique	6 000,00 €	5 454,55 €	5 454,55 €
PLU (solde marché)	12 713,00 €	12 713,00 €	12 713,00 €
Informatique VIDEO	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Réparation pont	18 354,00 €	6 118,00 €	18 354,00 €
Toiture école	5 707,00 €	2 907,00 €	5 707,00 €
Régl TVA	3 600,00 €	3 600,00 €	3 600,00 €
Mobilier	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
Total	65 638,61 €	39 394,75 €	54 528,55 €

Plus un éventuel achat immobilier à hauteur de 12500 € maximum.

Il intègre également les décisions suivantes :

- **Délibération décidant la création d'un poste de secrétaire afin de sortir du cadre de remplacement**

Notre secrétaire en titre est statutaire, mais la fonction n'est pas exercée depuis 2 ans et risque de le rester encore plusieurs années.

Dans ces conditions le maire propose de créer un nouveau poste pour pouvoir recruter une secrétaire en CDD au lieu d'utiliser le service de remplacement comme aujourd'hui.

Ceci donnerait au personnel plus de stabilité et de visibilité.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Lorsque la solution pérenne sera trouvée, un des deux postes sera supprimé.
 Cette modification est incluse dans le budget 2018.
 La délibération est favorable à l'unanimité.

Achat d'un garage sur la commune - Mise au Budget

Depuis plusieurs années, la commune recherche un local permettant de stocker du matériel nécessaire à l'entretien des espaces verts de la commune.

Une opportunité s'est présentée à travers un local cadastré B309. Le maire en présente les grandes lignes.

Le prix proposé par le vendeur, 14800 €, est manifestement excessif eu égard aux caractéristiques du local, son état très médiocre et les prix du marché.

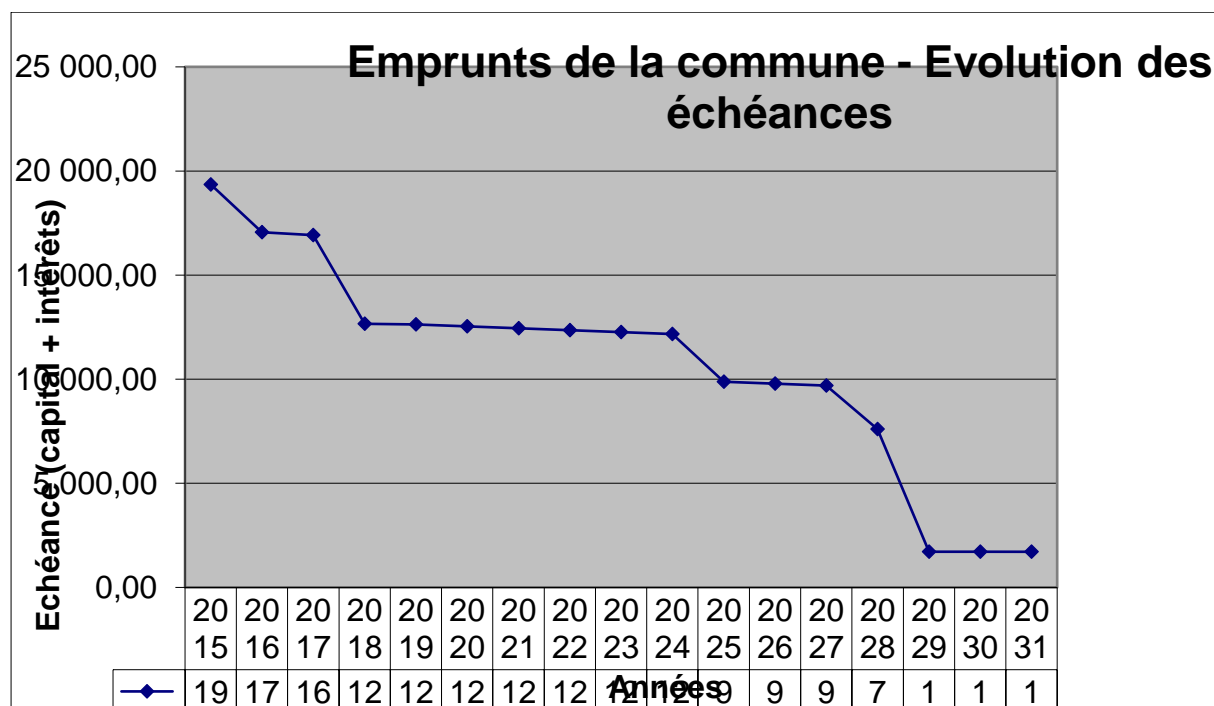
Le conseil donne son accord, à l'unanimité, sur le principe, mais demande un avis de professionnels de l'immobilier pour le prix et la validation de l'état général par un professionnel du bâtiment.

Une subvention sera sollicitée auprès du Département.

Cet achat éventuel est mis au budget.

Evolution de l'endettement

Il évolue comme prévu ; le remboursement des travaux d'électricité (SDE09) vient toutefois augmenter les remboursements en capital et intérêts puisqu'ils ne sont plus forfaitisés à la demande de la perception. La courbe ci-dessous n'intègre pas l'endettement SDE09. Celui-ci est de 9 700 € environ avec des échéances de 1 400 €



Endettement par habitant

1/01/2018 : 612 €

1/01/2019 : 561 €

A comparer à l'endettement moyen des communes de même taille : 530 €

Vente du terrain communal

Cette vente est incluse dans le budget. Le bornage a été effectué cette semaine.

Autres recettes

Il existe des incertitudes sur les recettes, l'état n'ayant donné aucune information précise. Dans ces conditions, les recettes historiques sont reconduites généralement avec un petit abattement de sécurité.

Il est acté également l'arrêt des contrats aidés pour la commune.

Tenant compte de ces différents points, le conseil délibère favorablement à l'unanimité, sur le budget proposé.

- **Délibération autorisant la signature d'une nouvelle convention avec le service de remplacement**

Le service de remplacement du centre de gestion propose une nouvelle convention en remplacement de la précédente, devenue caduque.

Le conseil délibère favorablement, malgré la hausse très importante de la tarification horaire (de 17.50 € à 19.00 €).

- Nouveaux règlements techniques et financiers de l'éclairage public (SDE 09)

Le maire présente les nouvelles bases de tarification établies pour tenir compte des difficultés rencontrées avec l'aspect juridique de la formule actuelle requalifiée de prêt aux communes.

Ces différents aspects ont été intégrés dans le budget. Voir ci-dessus dans le chapitre dette.

- Problèmes de voirie

Les pluies importantes ont dégradé fortement la voirie.

Dans ces conditions des travaux s'imposent.

Ils ont été intégrés aux travaux de voirie sous mandat et devraient pouvoir bénéficier des aides prévues.

- Organisation de la nuit de la thermographie le 29 mars

Le 29 mars est organisé la soirée de la thermographie qui devrait intéresser de nombreux habitants.

Un rappel a été fait et il est demandé quelques volontaires pour la mise en place de la salle des fêtes à 17h30

- Questions diverses

- Un programme *d'amélioration de la connaissance géologique et hydrologique des aquifères profonds* est réalisé par le BRGM (service géologique national). Pour ce faire, un essai *de perméabilité dans le poudingue de palassou* sera réalisé dans le bois communal (parcelle Y39).

- Un radiateur de l'école est en panne. Les risque, en cas de dépannage impossible, est de 800 € (remplacement d'un radiateur spécial maternelle !).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

